

Jacques Foccart et le RPF en Afrique noire, sous la IV^e république

Frédéric Turpin



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ccrh/572>

DOI : 10.4000/ccrh.572

ISSN : 1760-7906

Éditeur

Centre de recherches historiques - EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 30 octobre 2002

ISSN : 0990-9141

Référence électronique

Frédéric Turpin, « Jacques Foccart et le RPF en Afrique noire, sous la IV^e république », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques* [En ligne], 30 | 2002, mis en ligne le 22 novembre 2008, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ccrh/572> ; DOI : 10.4000/ccrh.572

Ce document a été généré automatiquement le 2 mai 2019.

Article L.111-1 du Code de la propriété intellectuelle.

Jacques Foccart et le RPF en Afrique noire, sous la IV^e République

Frédéric Turpin

- 1 Jacques Foccart a su, tout au long de sa vie, cultiver le mystère autour de sa personne représentée le plus souvent sous les traits d'un « homme de l'ombre » et d'une éminence grise. Cette image s'est toutefois déclinée, au fil des ans, selon plusieurs modes compte tenu de la diversité de ses « spécialités ». Ainsi Pierre Viansson-Ponté, dans son annuaire des gaullistes, publié en 1963, ne s'interroge guère que sur « sa réputation de spécialiste du renseignement » et « de technicien des services secrets »¹. Le chef du service politique du *Monde* se fait même pour le moins assassin dans la définition de ce gaulliste « fidèle, inconditionnel et dévoué »² du Général qui paraît ne concevoir

[...] la vie politique que comme un décor en trompe-l'œil tandis que tout se règle dans les coulisses entre gens du même bord, la main sur le portefeuille ou sur l'étui-révolver, on ne sait trop³.

Mais, il n'est pas question une seule fois dans cette notice biographique décapante des activités africaines du protagoniste. L'image d'un Jacques Foccart peint sous les traits de « Monsieur Afrique »⁴, de grand ordonnateur, voire d'inspirateur de la politique africaine de la France, s'est à l'évidence progressivement imposée avec le temps et, probablement, avec la volonté du principal intéressé⁵.

- 2 En effet, Jacques Foccart symbolise une certaine idée et une certaine pratique des relations franco-africaines sous les mandats des présidents de Gaulle et Pompidou. Pratiques qui ne semblent pas s'être évanouies avec la fin du secrétariat général pour la Communauté et les Affaires africaines et malgaches en 1974. D'où lui vient cette réputation de « Monsieur Afrique » ? Comment et quand Jacques Foccart a-t-il tissé ce que d'aucuns ont appelé ses « réseaux » ? Pour tenter d'y répondre il nous faut considérer les premiers pas de cette « vocation » africaine, c'est-à-dire le temps du « gaullisme d'opposition »⁶.
- 3 Lancé en avril 1947, le Rassemblement du peuple français (RPF) forme une véritable machine de guerre contre la IV^e République, qualifiée à l'envi par les gaullistes de « mauvais système ». Ce mouvement, qui ne se veut pas un parti politique classique, a

pour objectif fondamental de ramener au pouvoir son chef, le général de Gaulle, afin de promouvoir une politique de redressement national. Dans cette optique, l'empire colonial, rebaptisé Union française au sortir de la guerre, constitue un élément essentiel de la puissance et du rayonnement de la France. La doctrine outre-mer du RPF ne brille donc pas par son libéralisme. Elle s'attache au contraire à la pérennité de la « plus grande France », quitte à engager dans les territoires d'outre-mer quelques réformes limitées et acceptables. Pour le général de Gaulle, Jacques Foccart et leurs compagnons,

[...] le nouvel équilibre, s'il doit être généreux pour répondre à notre génie en même temps qu'à notre devoir, ne peut être fondé que sur l'autorité de la France⁷.

Une telle doctrine ne pouvait guère rallier à sa cause la masse des populations africaines du deuxième collège. Le Rassemblement du peuple français sur le continent africain sera donc, à quelques exceptions près comme au Tchad, le fait des Européens, colons et fonctionnaires (du premier collège)⁸. En effet, malgré la lutte acharnée que se livrèrent le mouvement du général de Gaulle et les représentants de la IV^e République, des comités RPF virent le jour dans les différents chefs-lieux des territoires africains, avec il est vrai un plus grand succès en AEF qu'en AOF – le souvenir de la France libre aidant. La tendance de ces groupements gaullistes sera, selon l'aveu même de Jacques Foccart,

[...] réactionnaire⁹ : du côté français, il y avait des gens qui étaient très gaullistes, mais gaullistes du genre de dire : il faut que ça barde, les problèmes sont faciles à régler, tu n'as qu'à dire : ici on n'admet pas ceci, l'histoire d'indépendance il n'en est pas question...¹⁰.

- 4 Lorsque Jacques Foccart prend en main la direction du secteur outre-mer au sein du RPF à la fin de l'année 1949, ce n'est assurément pas un spécialiste de l'Afrique noire¹¹. Ayant vécu une partie de sa petite enfance en Guadeloupe, il manifeste une connaissance et un intérêt certain pour les Antilles. Sa promotion rapide, voulue par le général de Gaulle lui-même, peut paraître d'autant plus surprenante qu'il succède à la tête du secrétariat national aux territoires d'outre-mer à un gouverneur de la France d'outre-mer, ancien administrateur de cercle en AOF, Pierre Anthonioz. Ce déficit de références, Jacques Foccart le comble tant bien que mal d'abord en s'autoproclamant, *ex cathedra*, spécialiste de l'Union française. La *Lettre à l'Union française*, qui est le bulletin interne de liaison avec les délégués RPF d'outre-mer, dirigée par Jacques Foccart, le présente ainsi le 23 février 1950 comme un compagnon qui

[...] a passé de nombreuses années dans les territoires de l'Union française et nombreux sont ceux d'entre vous qui ont pu apprécier sa compétence¹².

Cette publication hebdomadaire puis bimensuelle, qui paraît de novembre 1949 à la fin de 1958, joue un rôle très important dans la renommée de Jacques Foccart. Elle le pose incontestablement auprès des leaders outre-mer du Rassemblement, voire bien au-delà.

- 5 Surtout, le responsable métropolitain de l'outre-mer sillonne inlassablement sa paroisse. Si l'on considère que son collègue de l'Assemblée de l'Union française, Louis Delmas, signe en son absence les éditoriaux de la *Lettre à l'Union française* – ce qui est vrai dans la grande majorité des cas – on pourrait à titre d'exemple relever, pour l'année 1951, vingt-cinq semaines de déplacements. Ce chiffre n'a évidemment pas une valeur scientifique absolue mais il permet de se faire une idée approximative de l'importance de ce travail en profondeur sur le terrain. Ces fréquents voyages sont d'autant plus facilités qu'à partir d'octobre 1950, il est désigné par le groupe RPF du Conseil de la République comme conseiller de l'Union française¹³. Sa fonction parlementaire lui permet désormais non seulement de visiter les compagnons et souvent d'être hébergé chez eux, mais aussi de prendre contact avec les autorités officielles de ces territoires. Prenons un exemple de la

manière d'opérer de Jacques Foccart au cours de son voyage en Côte d'Ivoire, au début du mois de décembre 1956. Par courrier, en date du 22 novembre 1956, il prévient son ami Georges Héritier, un planteur français installé près d'Abidjan, ancien de la France libre et membre du RPF, qu'il viendra sous peu et qu'il souhaite bien évidemment le rencontrer afin de ressourcer leur vieille amitié. Le même jour, il signale également par lettre son arrivée prochaine, « à titre strictement privé », au gouverneur de ce territoire, M. Lami. Il se propose de venir le saluer et lui indique qu'il compte faire suivre sa correspondance par son cabinet¹⁴... Par ces nombreux voyages, Jacques Foccart devient ainsi, au cours des années cinquante, un familier de l'Afrique et de ses hommes dont il se fait connaître et auprès desquels il se forge « une connaissance profonde de la psychologie africaine »¹⁵.

- 6 La force de Jacques Foccart dans les années soixante et soixante-dix réside en deux atouts majeurs plus ou moins interdépendants. En effet, comme l'explique Michel Habib-Deloncle à Alain Peyrefitte à la sortie du conseil des ministres du 17 avril 1963, « Foccart est, pour les Africains, le bras droit de De Gaulle, presque de Gaulle lui-même »¹⁶. Cette proximité avec le président de la République fait de Jacques Foccart, selon la formule d'Alain Plantey, « une sorte de circuit court entre le Général et ses interlocuteurs lointains »¹⁷. Ce rôle d'interface est, à nos yeux, fondamental pour bien saisir le poids de Jacques Foccart auprès de ses relations africaines. De ce point de vue, les années cinquante sont pour Jacques Foccart celles de la conquête et de l'affermissement de ce lien de confiance avec le général de Gaulle. Ainsi parallèlement à son implantation en Afrique, le compagnon Foccart s'impose dans la hiérarchie du Rassemblement du peuple français. En 1952, il est membre du conseil de direction et, en décembre 1954, il succède à Louis Terrenoire à la tête du secrétariat général d'un RPF agonisant. Qu'importe, l'homme reste présent et fidèle aux côtés du général de Gaulle pendant la « traversée du désert ». Tant en Afrique que dans ses éditoriaux parisiens de la *Lettre à l'Union française*, Jacques Foccart se présente volontiers comme l'un des porte-parole attitrés de la volonté gaullienne. Sa correspondance avec les leaders du Rassemblement en Afrique atteste cette utilisation de la haute figure du Général. Citons à titre d'exemple la lettre de Jacques Foccart, de retour de son voyage en AOF, à Georges Héritier, en date du 31 décembre 1956 :

Je n'ai pas encore vu le Général depuis mon retour car il est en Haute-Marne mais je suis certain qu'il doit cruellement ressentir comme toi et moi cette apathie de nos compatriotes. Et pourtant je t'assure qu'après avoir fait ce voyage et avoir passé quelques jours en AFN, je reste convaincu que les chances de la France restent grandes, à condition qu'elle prenne conscience simplement de ses possibilités – pour ne pas dire son devoir¹⁸.

- 7 En outre, Jacques Foccart s'associe et est associé à Charles de Gaulle parce qu'une fois en Afrique, ils ne se quittent plus guère. Ainsi c'est lui qui organise méthodiquement le voyage du Général à travers l'AOF et l'AEF, en mars 1953. Un tel déplacement n'est assurément pas boudé par les Africains et leurs élus qui viennent massivement accueillir un personnage qui relève déjà plus ou moins de la légende. Le responsable outre-mer du Rassemblement espère aussi à cette occasion « animer ou ranimer les délégations territoriales » du RPF avec qui il a, du reste, largement préparé le voyage¹⁹. Notons que ce voyage semble avoir été amplement aménagé avec les autorités officielles elles-mêmes, contrairement à ce qu'en dit Jacques Foccart dans ses entretiens avec Philippe Gaillard²⁰, si l'on en croit le même Jacques Foccart quelques décennies plus tôt :

Mon cher Vieux, tu as bien entendu dû apprendre par la presse, les amis du RPF, les FFL, etc... le prochain voyage du Général. Je vais accompagner le Général et je serai

ravi à cette occasion de te revoir. J'ai demandé à Fournier-Bidoz (responsable du RPF pour la Côte d'Ivoire) de s'occuper de la question du voyage avec Cominges (membre du RPF de la Côte d'Ivoire) bien entendu, et les amis. Je te confirme que le voyage est tout à fait officiel et qu'il est organisé suivant un programme établi avec le Gouvernement. Cependant il y aura une audience prévue pour le comité RPF du territoire, comité très élargi pour la circonstance. Vois la question avec Fournier-Bidoz et les amis [...]»²¹.

Le Général ne trouve pas toujours à son goût ces Français installés sur le sol africain, qui lui sont pourtant très dévoués. Son fameux « Vous m'emmerdez avec votre RPF... »²² à l'adresse d'un Jacques Foccart ahuri est là pour en témoigner. Par un tel propos, il signifie clairement à son compagnon qu'il n'entend pas lier son sort à ces gaullistes par trop « réactionnaires ». Pour Jacques Foccart, cela signifie surtout qu'il doit diversifier et « africaniser » ses relations. Il n'empêche que ce voyage de mars 1953 le consacre tant dans sa vocation africaine que dans sa position en Afrique. Ce que certains appellent les « réseaux » de Jacques Foccart se mettent alors sérieusement en place et s'appuient sur différentes catégories de personnes vivant ou non en Afrique.

- 8 Les contacts de Jacques Foccart en Afrique noire dans les années cinquante sont d'abord le fait des membres du Rassemblement du peuple français. Comme nous avons déjà pu le souligner, il s'agit essentiellement de fonctionnaires et de colons européens établis sur le continent africain. Le compagnon Foccart peut notamment compter sur les élus gaullistes d'Afrique noire qui appartiennent, pour la très grande majorité d'entre eux, au premier collège. Citons à titre d'exemple, deux personnalités très représentatives : le député du Moyen-Congo, Maurice Bayrou (un ancien de Bir-Hakeim, compagnon de la Libération), et René Malbrant, son collègue de l'Oubangui-Chari (un autre ancien de la France libre). Ces deux parlementaires gaullistes s'illustrent par leur acharnement à défendre la pérennité de l'autorité française en Afrique, en particulier en s'opposant à la loi-cadre Defferre de 1956²³.
- 9 Au sein des comités locaux du RPF, la même tendance conservatrice est perceptible. Par exemple, le RPF de Côte d'Ivoire appuie farouchement le gouverneur Péchoux dans sa lutte contre le Rassemblement démocratique africain de Félix Houphouët-Boigny (apparenté au Parti communiste français) en 1949 et 1950. L'hostilité de ces dirigeants et militants gaullistes contre le député Houphouët-Boigny ne se dément pas par la suite, même après 1951 et son apparentement à l'Union démocratique et socialiste de la Résistance de René Pleven et François Mitterrand. Ainsi, dans ses entretiens avec Philippe Gaillard, Jacques Foccart cite le cas du délégué à Abidjan, M. Cominges, qui est exclu du RPF à la fin de 1953, à la suite d'une manifestation contre Houphouët-Boigny qu'il aurait contribué à organiser²⁴. Jacques Foccart omet toutefois de souligner que Cominges avait maintenu sa candidature à l'Assemblée de l'Union française contre le candidat officiel du Rassemblement, Fournier-Bidoz, en octobre 1953. Les relations entre Foccart et Cominges, qui n'avaient jamais été vraiment au beau fixe, se dégradèrent encore un peu plus... Ce dernier finit par être officiellement exclu du RPF le 21 décembre 1953²⁵. Cette affaire illustre parfaitement le fait que chez Jacques Foccart la notion de confiance n'est assurément pas un vain mot... car pour ce qui est de ses relations avec le leader du RDA, le rapprochement ne se fait que très lentement ; il prend d'abord plus les allures d'une certaine neutralité que celles des voies de l'amitié par la suite célébrée. Citons, à titre d'exemple très représentatif de son état d'esprit, pour l'année 1952, une de ses missives à Jules Verney (Abidjan), en date du 17 janvier 1952, dans laquelle il écrit encore en ce sens :

L'admission d'Houphouët, Tchikaya à l'UDSR est proprement scandaleuse et certainement fera juger très sévèrement Pleven par tous les gens qui connaissent un peu les problèmes outre-mer²⁶.

La rencontre de Félix Houphouët-Boigny avec le général de Gaulle en mars 1953, au grand dam des compagnons de Côte d'Ivoire²⁷, fit certainement beaucoup dans l'affirmation de cette seconde tendance. Ces Français d'Afrique noire constituent cependant pour Jacques Foccart des relations très précieuses tant dans la qualité des informations qu'il peut y puiser que par la solidité des amitiés qu'il y noue. Certaines, il est vrai ne traverseront pas le temps des indépendances. Le lieutenant-colonel Lacheroy, commandant le bataillon autonome de Côte d'Ivoire de 1948 à 1950 (puis en poste en Indochine et en Algérie) et responsable RPF de ce territoire sera ainsi condamné à mort par coutumace après le putsch des généraux en 1961...

- 10 Quant aux élus du deuxième collège, les rares Africains « gaullistes », ils ne passèrent guère le cap des indépendances, voire ne les atteignirent pas comme les députés apparentés RPF Béchir Sow et Sou du Tchad battus lors des élections législatives de janvier 1956. Jacques Foccart peut certes compter sur le très atypique capitaine d'infanterie coloniale Michel Dorange, élu majoritairement par les grands électeurs du deuxième collège de la Haute-Volta à l'Assemblée de l'Union française. Malgré des pratiques peu orthodoxes – Dorange s'appuie sur les anciens combattants contre l'administration française, dirigée par Albert Mouragues, proche du Mouvement républicain populaire, et les chefs coutumiers – son collègue Foccart lui maintient son soutien tant à Versailles que dans le cercle de Ouahigouya. Signalons combien Jacques Foccart, dans ses entretiens avec Philippe Gaillard, nous livre un récit très pudique des activités de son compagnon tout autant que sur l'invalidation de l'élection d'Albert Mouragues à l'assemblée de l'Union française en 1954²⁸. Ainsi, dans une note interne du 8 novembre 1952, Jacques Foccart critique la « politique extrêmement dangereuse et antifrançaise » de Dorange :

Ses méthodes sont très proches de celles du RDA et lorsqu'il délivre des cartes du Rassemblement, il déclare que ce sont des cartes de la liberté, c'est-à-dire qui empêchent de payer l'impôt et qui permettent de ne plus obéir à l'administration.

Les sanctions qu'il envisage alors ne sont suivies d'aucun effet²⁹. La mémoire de Jacques Foccart semble tout aussi sélective dans le cas de l'invalidation de Mouragues qui fut le résultat d'une manœuvre du groupe RPF, sous l'impulsion de Michel Dorange, et avec le soutien des parlementaires vietnamiens discrètement sollicités par le conseiller gaulliste William Bazé³⁰.

- 11 Les contacts de Jacques Foccart en Afrique noire ne se limitent pas aux seuls membres du Rassemblement du peuple français qui, pour certains d'entre eux, venaient de la France libre. Son passage à l'Assemblée de l'Union française (1950-1958) constitue un moment clé dans la formation de ses circuits d'informations et de relations. En effet, l'assemblée de Versailles ne réunit pas en son sein que des seconds couteaux de la vie politique métropolitaine³¹. Elle compte aussi de véritables spécialistes des questions outre-mer. Côté gaulliste, on peut citer, parmi d'autres, le cas du médecin général Adolphe Sicé, compagnon de la Libération et grand spécialiste des maladies tropicales. Cette assemblée compte aussi et surtout des Africains, rattachés pour l'essentiel au RDA, à la SFIO et aux Indépendants d'outre-mer. Or nombre d'entre eux ont joué un rôle politique très important dans leur pays après l'indépendance, « comme chef d'assemblée ou chef de gouvernement »³². Dans ses entretiens avec Philippe Gaillard, Jacques Foccart cite notamment le Malien Modibo Keita, le Béninois Émile Derlin Zinsou, le Camerounais

Ahmadou Ahidjo et bien d'autres³³. À l'évidence, le conseiller de l'Union française Foccart sait nouer à Versailles des relations qu'il qualifie lui-même de « durables »³⁴ et qui constituent l'un des piliers de sa situation africaine dans les décennies suivantes. Il est vrai qu'il se positionne parfaitement auprès de ses collègues africains de l'Union française en ne se mettant jamais trop en avant au sein du groupe gaulliste de Versailles. Il laisse en ce sens la direction et les fonctions les plus voyantes à ses collègues du groupe. Mais, dans le même temps, il se pose de plus en plus comme l'homme de confiance du général de Gaulle. La stratégie s'avéra éminemment payante.

- 12 Au cours des années cinquante, Jacques Foccart développe également d'autres types de relations qui lui serviront beaucoup par la suite. Le gaulliste Foccart, à la différence de nombre de ses compagnons du Rassemblement, est indépendant financièrement. En effet, ses activités au sein du RPF et sa fonction parlementaire ne l'empêchent pas de continuer à s'occuper de son entreprise en nom propre, la Safiex, une affaire d'import-export. Bien que Jacques Foccart se défende d'avoir eu des relations commerciales avec l'Afrique par le biais de la Safiex³⁵, Pierre Péan prétend le contraire et cite à l'appui de son propos les témoignages d'Albert Bourgi (le fils de Mahmoud Bourgi), du colonel Leroy-Finville du SDECE, et d'André Postel-Vinay (qui fut directeur de la Caisse centrale de la France d'outre-mer puis de celle de coopération économique). L'argent collecté aurait servi, selon cet auteur, tout autant aux affaires de Jacques Foccart qu'au financement du mouvement gaulliste³⁶. À ses étiquettes de gaulliste et de parlementaire, Jacques Foccart peut donc adjoindre celle d'homme d'affaires, ce qui lui ouvre d'autres portes, notamment en matière de collecte d'informations. Il noue ainsi de fructueuses relations avec Mahmoud Bourgi, le grand négociant français d'origine libanaise du Sénégal³⁷, ainsi qu'avec bien d'autres commerçants en tous genres qui, pour certains d'entre eux, participent, selon des durées très variables, à l'aventure du RPF en Afrique. Au demeurant, les milieux d'affaires, gaullistes ou non, apprécient la véritable bataille d'obstruction menée par les parlementaires du Rassemblement contre le projet de Code du travail outre-mer, présenté par le MRP Joseph Dumas. En la matière, leurs prises de position tendent, sous couvert de respect « du particularisme et des besoins des travailleurs autochtones »³⁸, au maintien des situations acquises, ce qui ne manque pas de leur attirer de nombreuses sympathies dans les milieux d'affaires d'Afrique.
- 13 Jacques Foccart peut également bénéficier des renseignements du SDECE dont il demeure un ancien (de la DGER), semble-t-il, très écouté et respecté³⁹. Selon le capitaine de réserve Foccart, qui effectue ses périodes militaires au camp de Cercottes, il ne s'agissait que d'une sorte d'échange de bons procédés – et d'informations – entre ces services (en particulier le colonel Morlante) et lui⁴⁰. À l'évidence, ses liens avec le SDECE lui furent très précieux et ce, dès les années cinquante. Sa renommée progressive en Afrique et, peut-être, ses attaches avec le SDECE firent de lui le destinataire de nombre de missives d'hommes occupant ou non des postes à responsabilité et qui avaient quelque chose à faire savoir. À titre d'exemple, citons la correspondance entre Jacques Foccart et l'inspecteur Césari de la direction de la Sûreté à Abidjan, en 1956 et 1957, concernant l'évolution de la situation intérieure en Mauritanie. La réponse de Jacques Foccart à l'une des missives de Césari éclaire parfaitement, de manière plus générale, ce qu'il pouvait en retirer :

En ce qui concerne la Mauritanie, vous aviez, en effet, vu très juste et il est fâcheux que votre avertissement si précis n'ait pas été pris au sérieux. Je communique ces indications à nos amis mieux placés que moi pour en faire l'exploitation⁴¹.

14 Les années cinquante constituent donc un moment clé dans la création et l'affermissement de la position de Jacques Foccart tant en Afrique noire qu'auprès du général de Gaulle. En effet, le gaulliste Foccart, issu des rangs de la résistance intérieure, s'impose aux yeux de tous comme l'un des plus fidèles et des plus proches compagnons du Général. À ses qualités personnelles, la prudence, la discrétion et la disponibilité⁴², il peut progressivement faire valoir son lien de confiance et d'écoute avec le futur locataire du palais de l'Élysée – privilège rare et très recherché parmi les « barons » du gaullisme, dont presque seul le chef de cabinet Georges Pompidou avait pu bénéficier jusqu'à son départ pour la banque des frères Rothschild en 1954⁴³. Jacques Foccart a également su construire, de manière très pragmatique, des circuits d'amitiés ou de relations plus ou moins intéressées qui lui permettent de disposer, dès cette époque, d'un grand volume d'informations utilisables ou non. Au tournant des années cinquante, l'homme connaît désormais toutes les personnalités africaines qui vont présider aux destinées de leurs pays, tant au sein de la Communauté que dans le cadre ultérieur de la coopération. Il connaît aussi nombre d'acteurs économiques et financiers du continent africain. Dans ces conditions, Jacques Foccart constitue assurément l'homme de la situation pour seconder le général de Gaulle dans sa politique africaine.

NOTES

1. Pierre Vianson-Ponté, *Les Gaullistes. Rituel et annuaire*, Paris, Seuil, 1963, 191 p., p. 116.
2. Alain Plantey, « Jacques Foccart et la politique africaine du général de Gaulle », *Espoir*, n° 114, janvier 1998, p. 97-107, p. 97.
3. Pierre Vianson-Ponté, *op. cit.*, p. 118.
4. André Passeron, dans *Le Monde* du 20 mars 1997 (« Jacques Foccart, les parfums de l'ombre »), écrit en ce sens : « Responsable pendant un quart de siècle de la cellule africaine de l'Élysée, le fidèle serviteur du général de Gaulle, de Georges Pompidou et de Jacques Chirac est mort. « Monsieur Afrique » du pouvoir gaulliste, il aura joué jusqu'au bout un rôle important dans les relations entre Paris et le continent noir. »
5. Louis Terrenoire présente en ce sens Jacques Foccart sous son double visage : « Mentor vigilant des Africains comme des compagnons musclés de l'Hexagone », *De Gaulle. 1947-1954. Pourquoi l'échec ? Du RPF à la traversée du désert*, Paris, Plon, 1981, 331 p., p. 205.
6. Jean Charlot, *Le Gaullisme d'opposition. 1946-1958. Histoire du gaullisme*, Paris, Fayard, 1983, 436 p.
7. Discours du général de Gaulle à Bayonne le 7 septembre 1947, L'Étincelle, 13 mai 1947. Sur ces questions de doctrine outre-mer, nous nous permettons de renvoyer à notre thèse : *Le Gaullisme et l'Indochine. 1940-1956*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, 2000, 1237 p.
8. Sur le RPF en Afrique, consulter Robert Bourgi, *Le Général de Gaulle et l'Afrique noire. 1940-1969*, Paris, LGDJ, 1980, 515 p. ; Pierre Bas, « Le RPF en AEF », p. 289-294, in *Fondation Charles-de-Gaulle et Université Bordeaux-III, De Gaulle et le Rassemblement du peuple français. 1947-1955*, Paris, Armand Colin, 1997, 864 p.
9. Foccart parle, I, p. 110.

10. Entretien avec Jacques Foccart réalisé par Thierry Desmarquetz (Institut Charles-de-Gaulle, 1991).
11. Jacques Foccart avoue même : « L'Afrique m'était tout à fait inconnue », Foccart parle, I, p. 88.
12. Encadré sur la dernière page de la *Lettre à l'Union française*, n° 18, 23 février 1950, Institut Charles-de-Gaulle, fonds du RPF, RPF 602.
13. *Foccart parle*, I, p. 110.
14. Institut Charles-de-Gaulle (ICDG), RPF 670.
15. Robert Bourgi, *op. cit.*, p. 27.
16. Alain Peyrefitte, *C'était de Gaulle*. tome II, *La France reprend sa place dans le monde*, Paris, France loisirs, 1998, 653 p., p. 463.
17. Alain Plantey, *op. cit.*, p. 106.
18. ICDG, RPF 670.
19. *Foccart parle*, I, p. 103.
20. *Ibid.*, p. 101.
21. Lettre de Jacques Foccart à Georges Héritier, 28 février 1953, ICDG, RPF 670.
22. *Foccart parle*, I, p. 103 ; Olivier Guichard, *Mon Général*, Paris, Grasset, 1980, 459 p., p. 253.
23. *JO de la RF*, débats parlementaires des 19 et 20 juin 1956.
24. *Foccart parle*, I, p. 100.
25. ICDG, RPF 670.
26. ICDG, RPF 669.
27. Entretien de Jacques Foccart (ICDG).
28. *Foccart parle*, I, p. 95-96.
29. ICDG, RPF 678.
30. ICDG, RPF 678.
31. Parmi les membres du groupe gaulliste (RPF puis Républicains sociaux) de cette assemblée qui nous semblent avoir un rapport très ténu avec l'Union française, au moins initialement, citons par exemple : Claude Guy, René Fillon, Jean Fleury, Roger Frey, Marcel Léger...
32. Entretien de Jacques Foccart réalisé par Jean-Pierre Williot le 10 février 1994, Association Georges-Pompidou (AGP), Arch. nat., 1 AV 86.
33. *Foccart parle*, I, p. 95.
34. *Ibid.*, p. 98, et entretien de Jacques Foccart, AGP, Arch. nat., 1 AV 86.
35. *Foccart parle*, I, p. 32-33.
36. Pierre Péan, *L'Homme de l'ombre. Éléments d'enquête autour de Jacques Foccart, l'homme le plus mystérieux et le plus puissant de la V^e République*, Paris, Fayard, 1990, 585 p., p. 190-192.
37. Voir sur ce sujet les récits contrastés de Jacques Foccart : Foccart parle, I, p. 112-113, et de Pierre Péan, *op. cit.*, p. 190-191.
38. Rapport sur les problèmes politiques, économiques et sociaux relatifs à l'Union française présenté lors des assises nationales du RPF des 23, 24 et 25 juin 1950, ICDG, RPF 258 ; voir aussi la *Lettre à l'Union française* de 1950 à 1954 qui fourmille de commentaires très éclairants, ICDG, RPF 602-603.
39. *Foccart parle*, I, p. 111-112 et Pierre Péan, *op. cit.*, p. 215, concordent.
40. *Foccart parle*, I, p. 112.
41. Lettre de Jacques Foccart à l'inspecteur Césari, Paris, 4 juillet 1956, ICDG, RPF 670.
42. Alain Plantey, *op. cit.*, p. 106.
43. Georges Pompidou a exercé les fonctions de chef de cabinet du Général d'avril 1948 à décembre 1953. Il partageait ses bureaux avec ceux de Jacques Foccart rue de l'Université. Durant cette période, Georges Pompidou acquit progressivement la confiance du chef du RPF et devint, suivant la formule de Jacques Foccart, « un conseiller très écouté, même le plus écouté » : entretien avec Jacques Foccart, AGP, Arch. nat., 1 AV 86, cité dans Frédéric Turpin, « Georges

Pompidou et le Rassemblement du peuple français », in Jean-Paul Cointet, Bernard Lachaise, Gilles Le Béguec, Jean-Marie Mayeur (dir.), *Un politique : Georges Pompidou*, Paris, PUF, 2001, 431 p., p. 33-34.